

1941 (octobre-décembre)

Robert GÆTHALS

Un adolescent belge dans la tourmente de la guerre

Témoignage publié dans **Gurs, souvenez-vous**, bulletin de l'Amicale du camp de Gurs, n° 45 (décembre 1991), p. 3 et 4.

Je demeurais avant la guerre dans un village qui se nomme PONTAULT COMBAULT en Seine et Marne, mon père étant Belge, ma mère Parisienne, moi-même né en France, à CHAVILLE (92). Mon père était un communiste acharné.

Un soir d'octobre 1940, nous sommes partis à Bruxelles. Début 1941, mon père me dit de retourner à Paris, chez ma grand'mère, vu le danger qu'il sentait venir. Ma grand'mère me dit de rejoindre plutôt la zone non occupée. Je suis descendu en train à Angoulême (16) où j'ai passé la ligne de démarcation au lieudit "Boué et Vouzan". De là, j'ai gagné Limoges. Je cherchais à aller en Angleterre en passant par Brives, Cahors, Toulouse et Marseille. J'ai remonté le Rhône jusqu'à Lyon et Mâcon, toujours en cherchant la filière qui m'emmènerait en Angleterre.

Là, à côté de Mâcon, se trouvait un centre d'accueil belge. La filière existait. Il y avait assez d'argent pour 17 hommes plus âgés que moi. Pour moi, il me fallait un bon de transport pour aller avec eux. Je suis allé à la Préfecture de Mâcon qui m'en a délivré un. J'étais tellement content que je me suis confié au directeur du centre d'accueil: il l'a pris et l'a déchiré ! Il ne voulait pas que je rentre en Belgique. Alors, je suis parti pour Villefranche car, à Mâcon, je n'aurais plus eu d'autre bon de transport. J'avais pris comme prétexte que je voulais m'engager dans la marine, à Toulon.

Chemin faisant, j'ai été arrêté et conduit à la maison d'arrêt de Mâcon. J'ai voulu m'évader avec quelques camarades. Cela a lamentablement échoué et j'ai été condamné à trois mois de prison pour tentative d'évasion.

Là, mon histoire se corse : c'est que, le jour de la fin de ma peine, je suis allé dans le bureau du directeur de cette maison de détention. Il y avait là le directeur du centre d'accueil belge, ainsi que deux gendarmes. Ils m'ont dit qu'ils m'envoyaient dans les Basses-Pyrénées, dans un camp de jeunesse. J'avais alors 15 ans. J'y ai vu une aubaine car je savais la frontière espagnole proche et propice pour filer en Angleterre.

Seulement, voilà! Je suis arrivé au camp de Gurs (1) On m'a mis dans un îlot composé à 90% d'Israélites. Il y avait aussi 4 Belges. A trois, nous avons décidé de nous évader.

Au moment de ma tentative d'évasion (2), j'avais 16 ans. J'étais avec un pilote de 24 ans et un homme de 46 ans. J'ai été repris par la gendarmerie de Sauveterre-de-Béarn(3). J'y ai pris la plus grosse râclée de ma vie! J'ai été renvoyé à Gurs où l'on m'a mis à l'ilôt disciplinaire pendant un mois. Au bout de 2 jours de détention, trois miliciens sont venus me chercher. Ils m'ont emmené dans une baraque et, pendant que deux me tenaient, le troisième m'a sodomisé en me disant :--"tu t'en souviendras toute ta vie "....

C'est vrai: cela a tout changé ma vie et cela m'a toujours poursuivi (....) J'étais désespéré. Grâce à mes deux camarades de captivité, j'ai repris le dessus, un peu. Le soir de notre libération de l'ilôt disciplinaire, nous sommes repartis par le même chemin, nous avons été libérés (4) et nous avons regagné la zone occupée. Le maire de Castagnède nous a recueillis et nous a fait regagner la Belgique.

En 1944, j'ai été arrêté dans une rafle. Je faisais partie de la Résistance belge. Après bien des choses, je me suis retrouvé à LANCRAZPOLIZEI à Prague, puis à THERESENSTADT, puis dans un STRAFLAGER. Je m'en suis évadé à la faveur d'un bombardement, pendant l'hiver 1944. J'ai ensuite combattu avec les partisans Tchéco-Slovaques, puis des officiers russes m'ont fait passer de Prague à Pilsen, en zone américaine, et je suis rentré sain et sauf à Bruxelles le 20 mai 1945.

J'ai beaucoup à dire. Par exemple, j'ai vu au camp de Gurs une voiture décapotable "Mercedes" avec des officiers S.S. traverser le camp. J'ai connu au camp beaucoup d'Israélites, d'Espagnols, de Tziganes. J'y ai vu mes premiers morts. On n'y mangeait que 200 grammes de pain par jour, et puis, toujours, des potirons. J'étais plein de poux de corps. Mon seul bien-être, c'était le Secours Suisse..

Je puis aussi vous dire que j'ai écrit cela en mémoire de mon père, enterré à Bruxelles avec les honneurs militaires. Mais la souffrance sera toujours présente jusqu'à la fin de mes jours. Plus jamais ça, si possible!

(...) Il m'a fallu beaucoup de courage pour vous écrire mais, après avoir vu " LES CAMPS DU SILENCE " à la Télévision, ma décision était prise. Le monde a besoin de savoir la barbarie nazie et la honte du gouvernement de Vichy. Ce sont des camps semblables aux camps de concentration nazis, où tous les jours mouraient des êtres humains, hommes, femmes et enfants, dans un pays comme la France où l'on se réclame des Droits de l'Homme.

(...) Ce que je vous écris n'est jamais qu'un résumé de mon adolescence entre 1940 et 1945 : j'ai tellement vu de choses terribles et bestiales !....

Robert GOETHALS

- (1) - M. GOETHALS a été interné à Gurs le 10 octobre 1941, comme en témoigne son dossier d'internement conservé aux Archives départementales de Pau (note de C.LAHARIE)
(2) - Le 29 novembre 1941, comme en témoigne le dossier d'internement (note de C.L.)
(3) - Le même jour, le 29 novembre 1941 (note de C.L.)
(4) - Le 10 décembre 1941 (note de C.L.)

EXTRAIT
du règlement des hébergés du Camp
de GURS

TENTATIVE D'EVASION. — Toute tentative d'évasion sera immédiatement punie de prison pour une durée à fixer, selon les circonstances, par le Commandant du centre. Il en sera rendu compte au Préfet.

La peine sera doublée à la deuxième tentative et en cas de nouvelle récidive, l'hébergé sera dirigé sur le camp répressif du VERNET.

UEBERSETZUNG

FLUCHTVERSUCH. — Jeder Fluchtversuch wird mit einer Gefängnisstrafe bestraft, deren Dauer durch den Zentrumsdirektor festgesetzt wird. Der Präfekt wird davon in Kenntnis gesetzt.

Beim zweiten Fluchtversuch wird die Strafe verdoppelt, und falls ein neuer Fluchtversuch gemacht wird, wird der Beherbergte in das Strallager von LE VERNET überführt.

Le soussigné *Joethals Robert Fern*
déclare avoir pris connaissance du texte ci-dessus.

Camp de Gurs, le *10 octobre* 1941

Joethal